

GE_GERICHTE ACJC/24/2025 vom 21. Januar 2025

GE Cour de justice, 2025-01-21, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ACJC_24_2025

FR: GE_GERICHTE ACJC/24/2025 du 21 janvier 2025

IT: GE_GERICHTE ACJC/24/2025 del 21 gennaio 2025

Erwägungen

E. 4

À teneur de l'art. 22 al. 1 LaCC, il n'est pas prélevé de frais dans les causes soumises à la juridiction des baux et loyers (ATF 139 III 182 consid. 2.6). * * * * *

- 8/8 -

C/13595/2024

PAR CES MOTIFS, La Chambre des baux et loyers : A la forme : Déclare recevable l'appel interjeté le 28 octobre 2024 par B_____ et A_____ contre le jugement JTBL/909/2024 rendu le 19 septembre 2024 par le Tribunal des baux et loyers dans la cause C/13595/2024.

Au fond : Annule le chiffre 7 du dispositif de ce jugement et, statuant à nouveau sur ce point: Condamne B_____ et A_____, conjointement et solidairement, à payer à la SOCIETE IMMOBILIERE RUE 1_____ NO 2_____ SA la somme de 1'300 fr. à titre d'indemnité pour occupation illicite pour le mois de mai 2024, avec intérêts à 5% l'an dès le 1er mai 2024. Dit que la procédure est gratuite. Déboute les parties de toutes autres conclusions. Siégeant : Monsieur Ivo BUETTI, président; Madame Pauline ERARD, Madame Fabienne GEISINGER-MARIETHOZ, juges; Monsieur Jean-Philippe FERRERO, Madame Sibel UZUN, juges assesseurs; Madame Victoria PALAZZETTI, greffière.

Indication des voies de recours :

Le Tribunal fédéral connaît des recours constitutionnels subsidiaires; la qualité et les autres conditions pour interjeter recours sont déterminées par les art. 113 à 119 et 90 ss LTF. Le recours motivé doit être formé dans les trente jours qui suivent la notification de l'expédition complète de l'arrêt attaqué. L'art. 119 al. 1 LTF prévoit que si une partie forme un recours ordinaire et un recours constitutionnel, elle doit déposer les deux recours dans un seul mémoire.

Le recours doit être adressé au Tribunal fédéral, 1000 Lausanne 14.

Valeur litigieuse des conclusions pécuniaires au sens de la LTF inférieure à 15'000 fr.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.